

D 23 BRÉSIL : LETTRE DU CARDINAL ROY, président de la Commission Justice et Paix,
à DOM HELDER CAMARA, archevêque de Olinda et Récife

Rome, le 7 décembre 1971

Monseigneur et cher ami,

Je vous écris de Rome où j'ai successivement participé aux réunions de la Commission Justice et Paix, du Synode des Evêques et du Conseil des Laïcs. Au cours de ces rencontres, nous avons souvent parlé des grands problèmes qui vous préoccupent et de votre action pastorale, si charitable et si courageuse. J'ai eu l'occasion d'entendre, de la part d'évêques, de prêtres et de laïcs, de nombreux témoignages d'admiration envers vous. Je tiens à vous dire que je partage ce sentiment et je tiens à vous exprimer, de manière particulière, ma confiance et mon amitié.

L'agitation politique, portée jusqu'à la violence, que nous avons connue l'année dernière au Canada, m'a permis de mieux comprendre combien votre responsabilité est lourde et combien vous êtes digne de sympathie. Chaque fois que le message de l'Évangile court le risque de n'être plus compris, par suite des passions politiques, nous, les pasteurs, nous avons le devoir de le rappeler et de faire que ses exigences soient reçues.

Il y a dans ce ministère un double aspect. Il y a d'abord ce qui exprime la doctrine de l'Église face aux problèmes de notre temps; cette doctrine, vous l'avez enseignée avec clarté et courage, et je sais que le Saint-Père vous réserve pour cela une vive gratitude. C'est un grand réconfort de savoir que l'on communique autour de soi la pensée du successeur de Pierre.

L'autre aspect est l'application de la doctrine à la solution des problèmes locaux. Ici, il y a des cas où les conclusions à tirer sont en quelque sorte évidentes, et doivent être appliquées par l'Autorité de toute l'Église; dans d'autres cas, il appartient précisément au chef d'un diocèse, ou à un groupe d'évêques de juger de ce qu'il convient de dire. C'est une lourde mais réelle responsabilité des pasteurs.

Si le pape nous disait d'avance tout ce que nous devons faire, nous perdriions une partie inaliénable de notre liberté; si, par ailleurs, nous lui demandions, après les faits accomplis, qu'il approuve tout ce que nous avons fait, nous exigerions de lui qu'il prenne notre place et assume jusque dans les détails l'administration de toutes les Églises locales. Voilà ce dont nous devons nous rappeler quand il nous parle ou quand il se tait, ou quand nous parlons de lui. Sa responsabilité est immense, mais elle ne supprime pas la nôtre.

Je vous fais part, en toute simplicité, des pensées qui me viennent à l'esprit, quand je songe aux problèmes que je dois affronter et qui sont infiniment moins difficiles que ceux que vous affrontez tous les jours.

Roy-Camara 1/2

Je me sens d'autant plus à volonté pour le faire très fraternellement que Sa Sainteté, quand je lui parlais de vous, n'a eu à votre sujet que des paroles de confiance et d'affection. Le pape a toujours envers vous les sentiments qu'il vous a déjà exprimés et qui doivent être pour vous un réconfort, quand vous donnez le meilleur de vous-même pour réaliser l'oeuvre de justice et de paix qui sera la gloire du pontificat de Sa Sainteté.

Je me rappelle toujours avec émotion de l'accueil si chaleureux que vous m'avez réservé lors de mon passage à Recife. Votre pays a connu depuis des heures douloureuses, mais "la parole de Dieu n'est pas captive" ("verbum Dei non est alligatum").

A la veille de mon retour au Québec, je vous envoie de tout coeur, avec mes meilleurs voeux de Noël et de Bonne Année, l'expression de mon fraternel souvenir en Notre-Seigneur.

Maurice, cardinal Roy

(traduit du brésilien)